

A Vaujours, le 13 septembre 2021,

ARRETE DE NUMEROTAGE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213-28 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre, de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles.

Vu l'arrêté municipal favorable 18/112 au permis de construire valant permis de démolir, pour la construction de 83 logements, sous la référence n° PC 09307417C 0022, délivrée le 24 mai 2018.

Considérant la demande de numérotage en date du 6 mai 2021.

Considérant que le programme est situé du 48 au 52 rue de Meaux.

Considérant que les parcelles cadastrées A n° 559, 2334, 2337 2338 et 2490 constituant l'unité foncière du projet immobilier, sont situées aux 48-52 rue de Meaux.

Considérant que le programme « Le Jardin des Tourelles » est composé de 4 bâtiments A, B, C et D.

Considérant le plan de masse et l'implantation des halls d'entrée.

Considérant qu'il importe de donner un numéro de voirie à chaque entrée afin d'éviter toutes confusions.

Affaire suivie

par :

Service

Urbanisme

Foncier

Objet :

Arrêté de

numérotage

48-52 rue de

Meaux

N/réf. :

DB/ST/EH/NB

Arrêté n° 21/354

- ARRETE-


Article 1 :

Le numérotage des propriétés est fixé comme suit :

PROPRIETAIRE	Parcelles et surface	REF	NUMEROTAGE
PROMOGIM	A 2338-1257 m ²	Hall A	52 rue de Meaux
	A 2337- 340 m ²	Hall B	50 rue de Meaux
	A 2490-1012 m ²	Hall C	48 bis rue de Meaux
	A 2334 – 575 m ²	Hall D	48 rue de Meaux
A 559- 488 m ²			

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmis aux intéressés à savoir : le Centre des Impôts Fonciers, la Préfecture, La Poste, les pompiers, la Police Municipale de Vaujours, la Police Nationale et aux propriétaires.

**Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des espaces verts, des travaux et des
voiries,**


Stéphane PAU

Mairie de Vaujours
20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210916-21-354-AR
Date de télétransmission : 16/09/2021
Date de réception préfecture : 16/09/2021

PROMOGIM

L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Direction Régionale Île-de-France



Boulogne, le 5 mai 2021

HOTEL DE VILLE
20 rue Alexandre Boucher
93410 VAUJOURS

A l'attention de Monsieur le Maire

N/REF : TO/SA/173/21

OBJET : VAUJOURS 2
PC 093 074 17 C0022

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous avons le plaisir de solliciter auprès de vos services un arrêté de numérotage de notre résidence située 48 à 52 rue de Meaux.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joint un plan masse de l'opération localisant les différentes entrées et bâtiments de la résidence.

Dans l'attente de ce document et vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur des Opérations
Île-de-France

Département :
SEINE SAINT DENIS

Commune :
VAUJOURS

Section : A
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 14/09/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

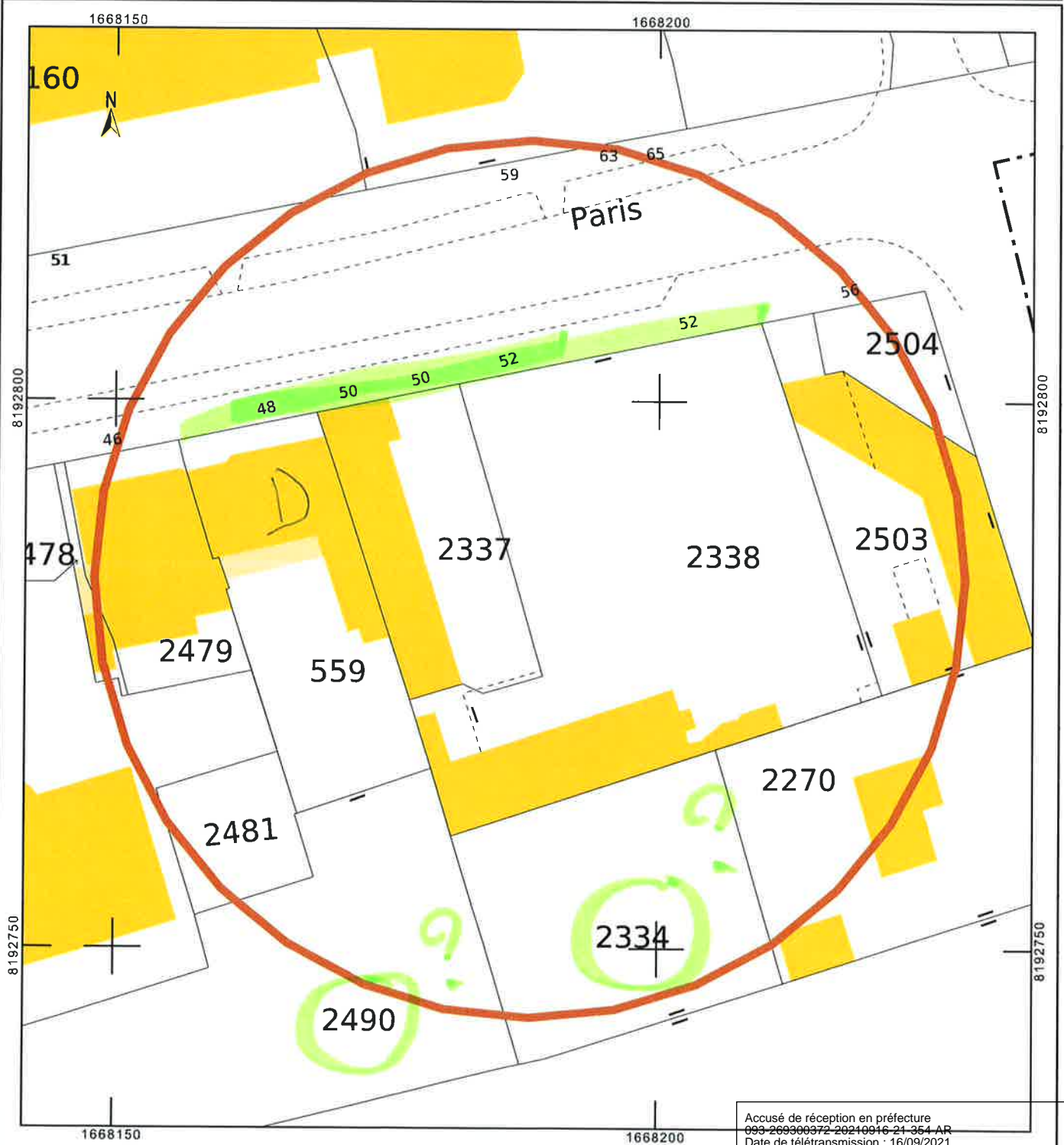
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF - SEINE-SAINT-DENIS
IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17
PROMENADE JEAN ROSTAND 93022
93022 BOBIGNY CEDEX
tél. 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 52 29
sdif.seine-saint-
denis@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Accusé de réception en préfecture
093-269300372-20210916-21-354-AR
Date de télétransmission : 16/09/2021
Date de réception préfecture : 16/09/2021